

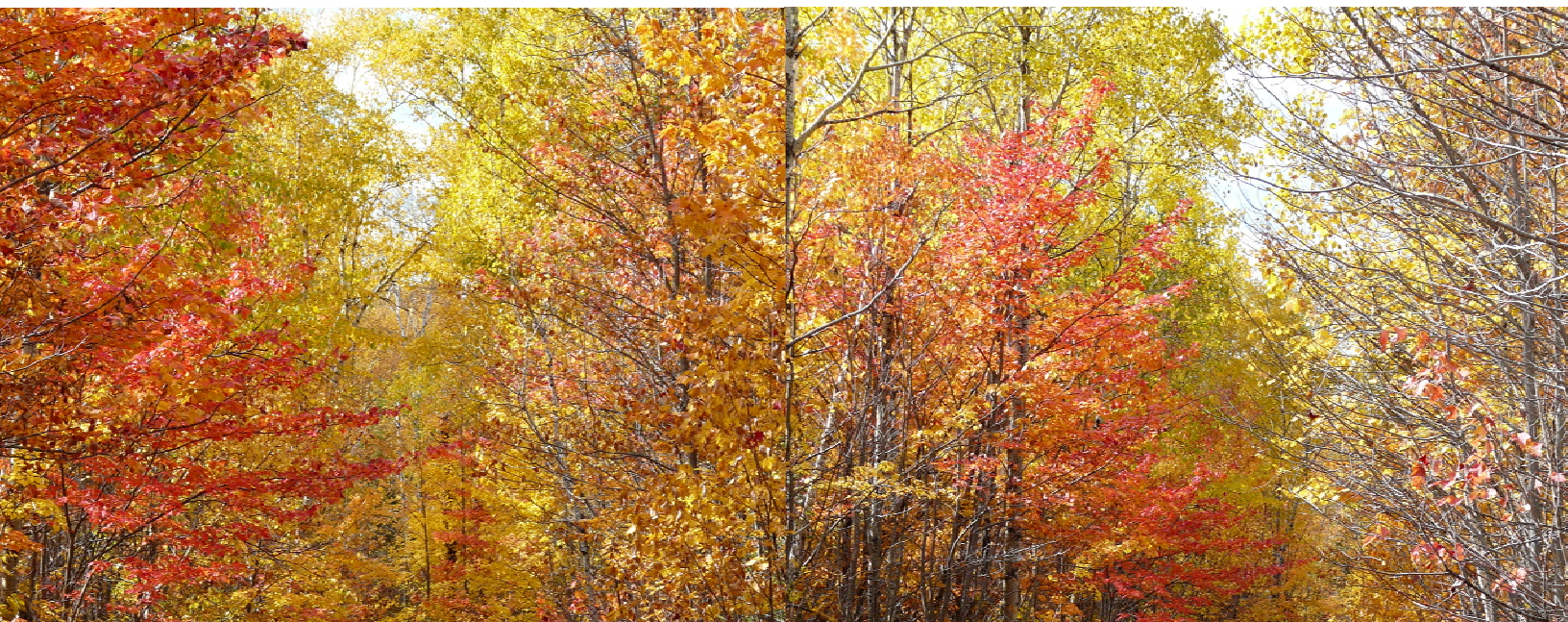
La Bell Nouvelle

MOT DU MAIRE

Nous sommes heureux de vous présenter la plus récente édition de votre bulletin municipal. Les derniers mois auront été marqués par la consolidation de nos usines de sciage. Fait assez remarquable, cette consolidation se réalise sans perte d'emploi en usine, grâce aux efforts déployés depuis plusieurs années. Pour l'avenir, nos bases sont solides et les opportunités de diversification nombreuses. Je tiens à féliciter les syndicats, l'entreprise et la Corporation de développement économique de Senneterre pour leur leadership et leur vision dans ce dossier fort complexe. Les représentations des dernières années auprès de ministres, fonctionnaires et représentants de l'entreprise auront permis cet heureux dénouement.

Le compte à rebours pour les célébrations du 100e anniversaire de Senneterre est enclenché. Le comité organisateur est à pied d'oeuvre et les embellissements de la ville seront fort appréciés des milliers de visiteurs qui viendront nous voir. Vous serez sûrement appelés à faire votre part pour l'évènement. Soyons fiers de ce que nous avons été, de ce que nous sommes et faisons des célébrations de 2019 une fête grandiose.

Jean-Maurice Matte
Maire



NOUVELLE PERMANENTE À LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE SENNETERRE

Suite au départ de M. Philippe Angers, la Corporation de développement économique de Senneterre a procédé à l'embauche de Mme Gabrielle Marchand qui agira à titre d'agente de développement. Détentrice d'un Baccalauréat en économie et politique, profil développement durable, Gabrielle assume ses fonctions depuis le 5 septembre.



Elle supportera la Corporation de développement économique de Senneterre dans sa mission de développement économique en plus d'être la principale intervenante pour les projets qui requièrent l'expertise de la MRC de La Vallée-de-l'Or et de son département économique.

Vous avez des projets et souhaitez être supportés dans leur réalisation, n'hésitez pas à contacter Gabrielle au 819 737-2296, poste 222.

LE SERVICE DE VÉTÉRINAIRE MOBILE CONNAÎT UN SUCCÈS ET POURSUIT SES ACTIVITÉS

Le service de vétérinaire mobile fourni par la Clinique S. Dubé inc. de Val-d'Or fut très populaire lors de ses deux premières visites. L'achalandage observé démontre l'intérêt de la population à recevoir de tels services à Senneterre et donc l'importance de les entretenir.

Si votre animal de compagnie requiert des soins, ne manquez pas les prochaines dates : **7 novembre et 7 décembre 2017**. Rappelez-vous que seuls les soins de base sont offerts (vaccination, vermifuge, problème d'oreilles, glandes anales, yeux, peau, plaie et euthanasie). Contactez la clinique au **819 824-5454, poste 1** et restez à l'affût des dates à venir en 2018.

DEVENEZ MEMBRE DE LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE SENNETERRE

Les sollicitations pour le membership 2018 seront envoyées sous peu. Votre soutien nous permet de réaliser de nouveaux projets, de rester à l'affût des demandes du marché, de vous représenter dans différents dossiers et de veiller à la revitalisation de notre secteur. Merci de vous joindre à la Corporation de développement économique de Senneterre et ainsi contribuer au développement de notre ville.

FONDATION MÉGISCANE

La période d'inscription aux bourses d'études de la Fondation Mégiscane est débutée. Le formulaire d'inscription et toutes les informations nécessaires sont disponibles à la Corporation de développement économique, à l'hôtel de ville de Senneterre, ainsi que sur le site Internet de la Ville de Senneterre au www.ville.senneterre.qc.ca dans la section « Actualités ».

Les étudiants ont jusqu'au 23 octobre 2017 pour déposer leur candidature afin d'avoir une chance de profiter de cette aide financière. Les bourses seront remises lors de la soirée de lancement officielle des Milleniums qui se tiendra le 20 décembre à 17 h.

RENCONTRE AVEC LE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT



Le maire de Senneterre, M. Jean-Maurice Matte, s'est entretenu le 13 septembre dernier avec le ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, M. David Heurtel, concernant l'avancement du dossier de Tourbières Lambert.

Milleniums 2018

présentés par



Desjardins

Appel de candidatures

Nous voulons célébrer vos réalisations, soyez en fiers et partagez-les avec nous!

La Corporation de développement économique de Senneterre, en collaboration avec la jeune Corpo, sont à préparer la **19^e édition** de la soirée des Milleniums qui aura lieu le **samedi 13 janvier 2018** à l'École secondaire La Concorde de Senneterre.

Le comité de sélection sollicite votre collaboration afin de déposer votre candidature (ou en proposer) pour les catégories suivantes :

- ♦ **Développement des compétences de la main-d'œuvre et qualité de vie au travail**
- ♦ **Accueil et services**
- ♦ **Nouvelle entreprise, administration et relève**
- ♦ **Persévérance scolaire**
- ♦ **Développement, diversification et innovation**
- ♦ **Hommage aux Bâisseurs**

Les finalistes obtiendront la visibilité suivante :

- Lancement journalistique
- Tournage d'une vidéo présentée lors de la soirée
- Annonce radio
- Occasion de faire connaître l'offre et les services de votre entreprise

En plus, les lauréats bénéficieront des avantages suivants :

- Publicité télévisée
- Publicité radio
- Publicité dans les journaux

La marche à suivre pour déposer votre candidature ou celle d'une autre entreprise est la suivante :

- ⇒ Vous devez nous contacter au 819 737-2296, poste 221 ou par courriel milleniums@ville.senneterre.qc.ca pour nous signaler votre intention de déposer une candidature.
- ⇒ Nous communiquerons avec vous par la suite pour vous faire parvenir un formulaire. **Il nous fera plaisir de vous aider à le compléter.**

Vous pouvez soumettre votre candidature dans plus d'une catégorie si applicable. Nous sommes toujours disponibles pour répondre à vos questions.

Vous avez jusqu'au 16 octobre à 16 h 30 pour déposer votre formulaire de candidature.

L'HISTOIRE DE SENNETERRE PAR LE CHEMIN DE FER

Le forfait Senneterre-Faillon complète sa quatrième saison estivale grâce à une collaboration répétée entre la Société d'histoire de Senneterre et la Corporation de développement économique. Cette année, c'est près de 225 personnes qui ont pu profiter de ce voyage en train. L'activité revient l'été prochain, alors surveillez les dates officielles qui paraîtront cet hiver!

LE GUIDE D'ACHAT LOCAL RCS 2018

La semaine du 24 octobre, vous trouverez votre guide d'achat local du Regroupement commercial de Senneterre (RCS) dans votre publisac. Feuilletez-le pour mettre la main sur des rabais exclusifs chez nos commerçants. Nous en profitons pour souligner l'importance de la consommation locale. L'achat local contribue directement à soutenir l'économie de Senneterre et à maintenir la diversité de nos biens et services. C'est un comportement à valoriser pour le dynamisme de notre centre-ville et pour le bien-être de la population.

VENTE POUR TAXES

La Ville de Senneterre tient à rappeler aux contribuables que les procédures de vente pour taxes impayées pour les années 2016 et antérieures sont en cours. Nous vous invitons à régler vos arrérages le plus rapidement possible, afin d'éviter des frais supplémentaires.

À noter que la Ville de Senneterre vend également les immeubles dont les taxes scolaires sont impayées. Le paiement des taxes scolaires doit se faire auprès de la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois et de la Commission scolaire Western Québec, s'il y a lieu. Veuillez vous référer aux factures que vous avez reçues de ces établissements.

L'AVENIR DU SECTEUR FORESTIER ASSURÉ!

(Extrait du communiqué diffusé le 19 septembre 2017)

La Ville de Senneterre salue la décision du ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, M. Luc Blanchette, de transférer à Produits forestiers Résolu à Senneterre 100 % de la garantie d'approvisionnement issue de la transaction avec Tembec.

« Senneterre peut se réjouir de posséder sur son territoire, l'un des plus importants complexes de sciage au Québec », a mentionné le maire de la Ville de Senneterre, M. Jean-Maurice Matte. Avec une usine de sciage pouvant transformer plus de 700 000 mètres cubes et deux unités de séchage et rabotage, c'est près de 200 emplois en usine et autant en forêt qui sont consolidés à Senneterre.

L'engagement des Produits forestiers Résolu d'investir plusieurs millions à court terme dans ses installations de Senneterre est également rassurant pour l'avenir économique de la municipalité.

Le milieu souhaite maintenant que le gouvernement du Québec accompagne le pôle de Senneterre dans ses efforts de diversification économique en mettant en place un groupe de travail permettant d'accélérer la réalisation de projets.

RÉFECTION DE TOITURES

La Ville de Senneterre a procédé, par appel d'offres sur invitation, à l'octroi de trois contrats pour la réfection de la toiture en bardeau d'asphalte de l'hôtel de ville, du Centre socio-culturel et d'un entrepôt au garage municipal. L'entreprise Construction Dussault a obtenu le mandat des travaux pour les trois bâtiments.

RÉFECTION DE LA MONTÉE SAINT-LOUIS

En collaboration avec la Municipalité de la Paroisse de Senneterre, la Ville de Senneterre a procédé à l'asphaltage de la montée Saint-Louis jusqu'à l'intersection du chemin du 9^e-Rang. Les travaux ont été réalisés par Construction Norascon inc.



REMPLACEMENT DU SYSTÈME DE RÉFRIGÉRATION DU CENTRE DE CURLING

Afin de procéder au remplacement du système de réfrigération du centre de curling, la Ville de Senneterre a dû retenir les services professionnels d'ingénierie de la firme WSP Canada inc. Les travaux respectent l'échéancier prévu et les nouveaux compresseurs devront être opérationnels pour le début de la saison 2018.

TRAVAUX SUR LA 9^E AVENUE

Afin d'augmenter le sentiment de confort et de sécurité des citoyens, d'améliorer la circulation des eaux de surface ainsi que l'esthétisme général de la municipalité, la Ville de Senneterre a aménagé des bordures et trottoirs sur la 9^e Avenue entre la 3^e Rue Ouest et la 4^e Rue Ouest.



RÉFECTION DE RUELLE

La Ville de Senneterre a procédé à la réfection et l'asphaltage de la ruelle située entre la 10^e Avenue et la 11^e Avenue, entre la 3^e Rue Ouest et 4^e Rue Ouest.

MISE EN VENTE D'UN CAMION 10 ROUES

La Ville de Senneterre recevra jusqu'à 15 h le 8 novembre 2017 à l'hôtel de ville situé au 551, 10^e Avenue à Senneterre, les soumissions concernant la vente d'un camion 10 roues Kentworth 1990 avec boîte à gravier. Le soumissionnaire devra faire parvenir sa soumission dans une enveloppe cachetée portant la mention suivante au coin inférieur gauche « **Soumission - Vente de camion 10 roues** ».

Toute personne voulant voir et inspecter le camion devra appeler au 819 856-1991 pour prendre un rendez-vous. Aucune garantie ne s'applique. Il est vendu tel quel aux risques et périls de l'acheteur. Il est à noter que le véhicule doit subir une inspection mécanique avant d'être remis sur la route. Il est de la responsabilité de l'acquéreur de voir à ce que cette inspection soit faite et d'en assumer les coûts. Si le véhicule est acheté pour les pièces seulement, cette inspection n'est pas exigée.

CONCOURS « JE FLEURIS DANS MA COUR »

Les organisateurs du concours « Je fleuris dans ma cour » ont été agréablement surpris du grand nombre de participants inscrits cette année. Ils ont pu admirer de très beaux aménagements et constater l'effort que les citoyens mettent pour embellir leur milieu. Pour cette raison, le comité a décidé d'ajouter un prix de participation surprise qui a été tiré au hasard lors de la remise des prix au Rendez-vous du citoyen.

Les gagnants de cette année sont :

- ⇒ Aménagement d'un terrain 1^{re} place : **Isabelle Skene**
- ⇒ Aménagement d'un terrain 2^e place : **Réjeanne Laprise**
- ⇒ Aménagement d'un potager : **Nicole Dufour**
- ⇒ Aménagement d'un balcon ou d'un patio : **Isabelle Skene**
- ⇒ Prix de participation : **Armande Bergeron**

La Ville souhaite renouveler le concours l'année prochaine et espère que vous vous inscrirez en grand nombre!

RÉCOLTE DE RÉSIDUS VERTS

La MRCVO récupère les résidus verts pour en faire du compost qui est redistribué gratuitement aux citoyens. La récupération permet de détourner des matières, qui, sans traitement particulier au site d'enfouissement, contribuent fortement à la production de matières polluantes telles que le méthane.

La récupération se fait uniquement dans des sacs de papier brun qui se trouvent entre autres dans les quincailleries.



Les matières acceptées sont les suivantes :

- ♦ rognures de gazon
- ♦ résidus de déchaumage de pelouse
- ♦ résidus de jardinage
- ♦ feuilles mortes
- ♦ petites brindilles

Les collectes se feront au courant des semaines suivantes, le jour habituel de la collecte :

- ♦ 9 au 13 octobre
- ♦ 23 au 27 octobre
- ♦ 6 au 10 novembre

PISCINE

Les inscriptions pour la session d'hiver 2018 seront le 12 décembre 2017 dès 7 h. Nous vous invitons à profiter des bains libres suivants :

<u>Mardi</u>	<u>Mercredi</u>	<u>Vendredi</u>	<u>Samedi</u>
Bain libre longueur 11 h 30 à 12 h 30	Bain libre 19 h à 20 h	Bain libre 19 h à 20 h	Bain libre 13 h 30 à 14 h 30
	Bain libre adulte 20 h à 21 h	Bain libre adulte 20 h à 21 h	

Des cartes prépayées pour les bains libres sont disponibles. Renseignez-vous auprès de Mme Isabelle Servant au 819 737-2296, poste 501 ou visitez notre site Internet au www.ville.senneterre.qc.ca.

HALLOWEEN

Sur le territoire de la Ville de Senneterre, la cueillette des friandises d'Halloween aura lieu le vendredi 27 octobre de 18 h à 21 h. Nous vous demandons de respecter cette période pour la sécurité de vos enfants. Des véhicules d'urgence patrouilleront dans les rues afin d'effectuer une surveillance. Voici quelques conseils de sécurité :



- Accompagnez vos enfants jusqu'à ce qu'ils soient en âge de sortir avec des amis;
- Remettez à chaque enfant une lampe de poche afin que les usagers de la route puissent le voir plus facilement;
- Dites à vos enfants de rester dans les endroits bien éclairés, de visiter seulement des maisons illuminées de l'extérieur et de ne jamais entrer dans une maison ni monter dans une voiture;
- Apprenez à vos enfants à être prudents lorsqu'ils traversent la rue. Veillez à ce qu'ils regardent bien des deux côtés et traversent uniquement si la voie est libre. Ne jamais traverser entre des voitures stationnées, traversez uniquement aux intersections.

DONS AUX ORGANISMES



Lors de la séance du conseil municipal du 7 août 2017, le maire de la Ville de Senneterre, M. Jean-Maurice Matte (à droite), est fier de remettre un chèque de 500 \$ à Mme Johanne Guay et Mme Roxane Paradis d'Action Bonne Nouvelle.



Lors de la séance du conseil municipal du 7 août 2017, le maire de la Ville de Senneterre, M. Jean-Maurice Matte (à droite), est fier de remettre un chèque de 3 000 \$ à M. Marc Ouimet et M. Jean-Yves Prévost du Club de tir Senneterre inc.

PATINAGE LIBRE

Pour ceux qui désirent patiner, voici les heures de patinage libre :

<u>Lundi</u>	<u>Mardi</u>	<u>Jeudi</u>	<u>Samedi</u>	<u>Dimanche</u>
Parent/enfant 15 h à 16 h 05 Gratuit	Patinage libre 19 h 40 à 20 h 40 Enfant 1,50 \$ Adulte 2,50 \$	Parent/enfant 16 h à 17 h 20 Gratuit	Patinage libre 18 h 30 à 20 h Enfant 1,50 \$ Adulte 2,50 \$	Patinage libre 15 h 45 à 17 h 15 Enfant 1,50 \$ Adulte 2,50 \$

Vous pouvez vous procurer une carte de saison. Les tarifs sont les suivants : 30 \$ pour une carte enfant, 47 \$ pour une carte adulte et 62 \$ pour une carte familiale. Pour de plus amples informations, veuillez contacter M. Félix Leblond, coordonnateur des loisirs au 819 737-2296, poste 521 ou par courriel fleblond@ville.senneterre.qc.ca.

- 11 oct. : **Bingo**, Salle Marie-Reine
- 14 oct. : **Compétition d'équitation classique**, 139, chemin du 9^e-Rang
- 16 oct. : **Séance du conseil**, Hôtel de ville de Senneterre
- 18 oct. : **Bingo**, Salle Marie-Reine
- 25 oct. : **Bingo**, Salle Marie-Reine
- 27 oct. : **HALLOWEEN**, sur le territoire de la Ville de Senneterre
- 28 oct. : **Dégustation de vins et fromages**, Club de golf A.R.C.N.
- 29 oct. : **ÉLECTIONS MUNICIPALES - Vote par anticipation**
- 30 oct. : **Assemblée générale annuelle - Club motoneige Lions**, Resto Centre-Ville
- 1^{er} nov. : **Bingo**, Salle Marie-Reine
- 5 nov. : **ÉLECTIONS MUNICIPALES - Jour du scrutin**
- 6 nov. : **REPORTÉE - Séance du conseil**, Hôtel de ville de Senneterre
- 8 nov. : **Bingo**, Salle Marie-Reine
- 13 nov. : **Séance du conseil**, Hôtel de ville de Senneterre
- 15 nov. : **Bingo**, Salle Marie-Reine
- 20 nov. : **Séance du conseil**, Hôtel de ville de Senneterre
- 22 nov. : **Bingo**, Salle Marie-Reine
- 29 nov. : **Bingo**, Salle Marie-Reine
- 4 déc. : **Séance du conseil**, Hôtel de ville de Senneterre
- 6 déc. : **Bingo**, Salle Marie-Reine
- 7 déc. : **Souper spaghetti**, École secondaire La Concorde
- 13 déc. : **Bingo**, Salle Marie-Reine
- 18 déc. : **Séance du conseil**, Hôtel de ville de Senneterre



BIBLIOTHÈQUE INTERMUNICIPALE

Heures d'ouverture

Lundi	19 h à 21 h
Mardi	13 h 30 à 17 h
Mercredi	13 h 30 à 17 h 19 h à 21 h
Jeudi	13 h 30 à 17 h 19 h à 21 h
Vendredi	13 h 30 à 17 h
Samedi	10 h à 13 h
Dimanche	FERMÉ